



Déclaration liminaire des représentants élus CAP locale N°2

- **Dans un contexte où le dialogue social est au centre des débats, les représentants élus CGT insistent sur la nécessité de les consulter avant de les convoquer à des réunions avec l'Administration.**
- **Les personnels nous ont donné mandats pour défendre au mieux les intérêts de chacun, dans ces conditions, la convocation des représentants de personnels "élus" doit tenir compte à la fois des réunions tenues au niveau national, des temps partiels et d'une manière générale s'assurer de la disponibilité des représentants titulaires et suppléants. Nous insistons sur ce point car la réglementation sur la tenue des Commission Administrative Paritaire a changé et elle instaure plus de rigidité. En effet, la Circulaire référencée 2012/02/7684 insiste sur l'élaboration d'un calendrier prévisionnel compatible avec la disponibilité des représentants de personnel.**
- **En conséquence les élus CGT Finances Publiques de la DSFP pour l'AP HP demandent l'instauration de calendriers très précis et concertés concernant la tenue des réunions locales. Ces problèmes soulèvent une fois de plus l'absence et même le simulacre de dialogue social, tant au niveau national que local.**
- **Concernant les tableaux d'avancements, cette année, nous déplorons le peu voire l'absence de candidats proposés.**

Dans le cadre de la carrière actuelle, la CGT Finances Publiques condamne les contraintes budgétaires qui limitent le nombre de promus et entravent le bon déroulement de carrière.

La CGT Finances publiques réaffirme son attachement à la défense et au renforcement du statut général des fonctionnaires, à la reconnaissance des qualifications dans le déroulement de carrière en facilitant la promotion interne dans un cadre de droits et garanties fortes inscrits dans les statuts particuliers.

La CGT Finances publiques revendique un déroulement de carrière linéaire, pour les catégories C et B, au sein d'une seule et unique grille indiciaire pour chaque corps.